

tion du Canada s'est accrue de 34 p. 100. La production totale du lait a augmenté de 44 p. 100. L'exportation des produits de l'industrie laitière a diminué de 11 p. 100. L'importation des produits de la même industrie s'est accrue de 14 p. 100 et la consommation totale a atteint la proportion de 74 p. 100. La consommation par tête, au Canada, au cours de ce laps de temps, a augmenté de 30 pour 100. De 1900 à 1910 la production des œufs a été portée de 84,000,000 à 143,000,000 de douzaines et la valeur de ce produit a augmenté de \$10,250,000 à \$23,500,000. Au cours du même laps de temps, l'exportation des œufs a diminué de 11,000,000 de douzaines à 92,000 douzaines et les importations ont augmenté de 950,000 douzaines qu'elles étaient à 2,500,000 douzaines. Ceci indique que le coût de la vie a augmenté, au Canada et que la consommation, au Canada, non seulement la consommation réelle, mais encore celle par tête, d'un grand nombre de denrées alimentaires, a considérablement augmenté.

Quel est le remède? Je dis que l'on doit rechercher et étudier avec soin ce remède, dans le pays tout entier et dans cette Chambre, et que le Gouvernement s'occupe sérieusement de cette question. Tout d'abord, je dis: accordons toute l'aide et l'encouragement nécessaires à la conservation et à l'augmentation du nombre des habitants de ce pays. J'ajoute: aidons le cultivateur, en lui fournissant de bonnes routes, ce que nous avons l'intention de faire, grâce au projet de loi relatif aux grandes routes, que la gauche a combattu et que ses amis ont fait échouer au Sénat.

Aidons-le en lui enseignant des méthodes de culture améliorées, telles que l'a proposé la loi relative à l'enseignement agricole, augmentant ainsi la moyenne de production pour le travail et le capital consacrés à ce résultat; encourageons la coopération entre les producteurs et les consommateurs et arrêtons des moyens plus efficaces et moins dispendieux de trouver des débouchés. Je ne dis pas que ce sont là les seuls remèdes qu'on puisse arrêter, mais ceux-ci ne s'imposent pas moins fortement à mon esprit et, autant que faire se peut, le Gouvernement sera prêt à agir d'après ces données et à travailler, autant que cela est possible, à retenir notre population agricole et à encourager la coopération entre les producteurs et les consommateurs, par tout le Canada.

Le remède suggéré par mon très honorable ami consiste à abolir la protection dont le

cultivateur jouit maintenant sur le marché domestique et, en même temps, à le soumettre à un tarif qui protège d'autres industries. Voilà, ce semble, une proposition remarquable. Si mon très honorable ami la soumet à la population des villes du Canada, elle ne recevra pas, j'ose le dire, plus d'encouragement que s'il la fait aux cultivateurs du pays. Si nous devons protéger nos industries, celle de l'agriculture mérite au moins cette étude et cette considération qu'on accorde à toute autre industrie. Je dis donc à la population des campagnes et à celle des villes du Canada que si le marché domestique des cultivateurs n'est pas protégé, la population ouvrière des villes ne peut s'attendre à ce que les industries qui lui donnent de l'emploi puissent être protégées. Nous croyons que, dans l'état de choses qui existe au Canada, les industries du pays doivent bénéficier d'une protection raisonnable, afin qu'on puisse utiliser notre matière première et nos ressources naturelles à des produits complètement fabriqués par notre propre population, au lieu d'être exportées en des pays où elles seront employées au développement de leurs industries.

Mon très honorable ami a énoncé un grand nombre de politiques fiscales. Au début de sa carrière publique, il s'est fait l'avocat de la protection; il prôna ensuite la politique de l'union commerciale, puis vint l'énoncé, entre autres politiques, de celle du libre-échange continental, tel qu'on le trouve en Angleterre; il voulut ensuite un tarif de revenu; puis vint une politique de réciprocité restreinte et, aujourd'hui, il prône le libre-échange. Mon très honorable ami ne s'est pas attaché très étroitement à ces politiques. Pourtant, il les a énoncées dans des termes très énergiques, mais lorsqu'il s'est agi de décider finalement la question, il ne s'est pas montré à la hauteur de la situation.

J'ai recueilli un grand nombre d'extraits des discours de mon très honorable ami, mais je me contenterai de n'en employer qu'un ou deux. En 1894, mon très honorable ami se montrait partisan déclaré de la théorie du libre-échange, tel qu'on le trouve en Angleterre. La même année, il disait à Winnipeg:

Lorsque le parti libéral sera au timon des affaires, il déposera immédiatement une mesure de libre-échange qu'il appliquera graduellement et, si Dieu nous prête vie, nous marcherons d'un pas ferme jusqu'à ce que nous ayons le libre-échange aussi complet qu'on l'a en Angleterre. Je viens ici, ce soir, vous prêcher ce nouvel évangile du libre-échange. Je vous dénonce la politique de protection comme